



## PARCS ÉOLIENS OFFSHORE : PRISE EN COMPTE DU RISQUE DE POLLUTION ET LUTTE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### OBJECTIFS

Cette formation est destinée à apporter aux acteurs publics et privés de l'éolien en mer, des clés concernant : le cadre réglementaire, l'organisation mise en place en cas de pollution avérée, les procédures à mettre en œuvre, les stratégies et techniques de lutte adaptées au milieu portuaire et aux parcs éoliens en mer.

Cette formation permettra aux acteurs, opérateurs et prestataires de l'éolien en mer de savoir se positionner dans les dispositifs ORSEC/POLMAR-Terre et ORSEC Maritimes, de savoir définir les stratégies à mettre en œuvre et d'effectuer la sélection des moyens adaptés aux risques propres à leur environnement. Elle apportera une connaissance concrète et pratique des techniques d'intervention et des équipements de lutte contre les pollutions accidentelles (par hydrocarbures et huiles hydrauliques notamment) pouvant survenir lors des phases d'installation ou d'exploitation des parcs.

### PUBLIC

Acteurs, opérateurs ou prestataires intervenant dans les phases d'installation ou d'exploitation des parcs éoliens en mer  
Personnels d'exploitation ou de surveillance des ports

### THÈMES

- Introduction et exemples de pollutions ou d'incidents survenus sur des parcs éoliens en mer
- Cadre réglementaire et acteurs clés
  - Missions
  - Responsabilités (CROSS, COM, ports, sémaphores, etc.)
  - Dispositifs ORSEC maritime et ORSEC/POLMAR-Terre
- Préparation à la lutte, prévention et bonnes pratiques
- Comportement des hydrocarbures et des huiles hydrauliques déversés dans le milieu marin et conséquences opérationnelles
- Stratégies de lutte en zone portuaire et en mer, spécificités des parcs éoliens
- Techniques de confinement-récupération sur terrepleins, ponts des navires et plans d'eau (ports et mers ouvertes)
- Nettoyage des substrats pollués
- Gestion des déchets
- Phases pratiques avec mise en œuvre d'équipements de lutte comprenant des déversements réels d'hydrocarbures

Chaque cours théorique sera assuré par un formateur du Cedre, expert dans le domaine ; les phases pratiques seront encadrées par des ingénieurs et techniciens du Cedre maîtrisant la mise en œuvre d'équipements de lutte.

### SESSIONS

**Participants** : le nombre de stagiaires doit être compris entre 8 et 14 participants

**Intervenants** : Cedre

**Durée** : 1,5 jours (du lundi 13 h 30 au vendredi 14 h 00, après déjeuner au Cedre)

**Nombre d'heures de cours** : environ 12 h

**Lieu** : Cedre, Brest

**Se préparer** : tenue civile. Pour les phases pratiques, se munir d'une tenue de travail à enfiler sous les équipements de protection individuelle (EPI) fournis par le Cedre

**Inscriptions** : auprès du Cedre à [formation@cedre.fr](mailto:formation@cedre.fr)

**Dates** :

**Sesssion 1** : 3 - 4 Mai 2023

**Sesssion 2** : 6 - 7 Novembre 2023

**Tarifs** : 1 660 € HT (comprenant une nuitée dans notre hôtel partenaire)